



**Trade in Wildlife Information e change**

**PROMOUVOIR LE PARTAGE D'INFORMATIONS ET  
LA COOPÉRATION POUR RÉDUIRE LE COMMERCE  
ILLÉGAL D'ESPÈCES SAUVAGES EN AFRIQUE CENTRALE**

## INFORMATIONS DE REFERENCE



# QU'EST-CE QU'AFRICA-TWIX POURQUOI CET OUTIL EST NÉCESSAIRE

*Pangolin non-identifié en vente dans un marché de gibier au Cameroun*

L'outil AFRICA-TWIX (acronyme anglais pour Échange d'informations sur le commerce d'espèces sauvages en Afrique) est destiné à faciliter l'échange d'informations et la coopération internationale entre les responsables de l'application des lois et les organes de gestion CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) afin de réduire le commerce illégal d'espèces sauvages en Afrique centrale.

Le continent africain est l'un des plus importants exportateurs légaux et illégaux de produits dérivés d'espèces sauvages au monde. Bien que la plupart des nations africaines soient signataires de la CITES, elles sont nombreuses à connaître encore des niveaux élevés de braconnage et de commerce illégal. La demande élevée des consommateurs d'Asie envers un grand nombre de produits illicites dérivés d'espèces sauvages continue à poser de sérieux problèmes aux mesures en faveur de la conservation, et les organismes nationaux chargés de l'application des lois pâtissent souvent d'un manque de ressources et d'obstacles administratifs transfrontaliers. Pour que la détection de la criminalité liée aux espèces sauvages et les efforts pour poursuivre les contrevenants en justice portent leurs fruits, il est essentiel de mettre en place une coopération internationale et un partage d'informations entre les organismes d'application des lois.

### TRAVAILLER SURE LE COMMERCE



**7-23 milliards €**

valeur annuelle estimée du commerce illégal d'espèces sauvages dans le monde



**200+ saisies**

liées au commerce illégal d'espèces sauvages enregistrées dans la base



**~150 personnel**

nommé par les gouvernements ont accès à AFRICA-TWIX

### MEMBRES D'AFRICA TWIX



AFRICA-TWIX est actuellement mis en œuvre dans sept pays d'Afrique centrale (Cameroun, Congo, Gabon, République démocratique du Congo, République centrafricaine, Tchad, et Rwanda), une plate-forme est maintenant opérationnelle pour la Communauté de développement d'Afrique australe (CDA), et une autre plate-forme prévue pour l'Afrique de l'Est.

Les professionnels éligibles pour y participer incluent: les douanes, les organes de gestion CITES, les services forestiers et liés à la vie sauvage, la police, les procureurs, les départements de la justice pénale et les organisations internationales comme INTERPOL et l'Organisation mondiale des douanes (OMD).

Si vous répondez à ces critères et souhaitez avoir accès à AFRICA-TWIX, veuillez contacter [contact@africa-twix.org](mailto:contact@africa-twix.org) +237 679 610 558



▲ Saisie de défenses en ivoire, préparées pour être stockées au Gabon © WWF / James Morgan

## LA PLATEFORME AFRICA-TWIX

Le partage d'informations et la coopération, au sein des organes d'application des lois et de gestion et entre eux, au niveau national et international, sont essentiels dans le combat contre le crime organisé transnational lié aux espèces sauvages. La plateforme AFRICA-TWIX aide les pays participants à remplir leurs obligations énoncées par la CITES, en aidant les organes de gestion à partager les informations pertinentes sur la criminalité liée aux espèces sauvages et le commerce illégal d'espèces de faune et de flore sauvages.

Le système AFRICA-TWIX offre aux utilisateurs une liste de diffusion et plusieurs ressources en ligne, ce qui facilite l'échange rapide d'informations, d'expertise et d'expériences sur l'application des lois relatives au commerce d'espèces sauvages au sein des pays participants. Permettre aux utilisateurs de partager l'information rapidement et facilement sur une fraude naissante ou des activités illégales spécifiques peut déterminer la réussite d'une enquête.

## CONNECTER LES AGENCES CHARGÉES DE L'APPLICATION DES LOIS DANS TOUTE L'AFRIQUE CENTRALE

**extraction des données**  
base de données 

**suivi et analyse**  
analyse les tendances et les flux du commerce en même temps qu'ils évoluent 

**collaboration des autorités**  
facilite la coopération sur les affaires de criminalité liée aux espèces sauvages 

Pendant les trois premières années d'opération :



### application des lois

8 enquêtes internationales déclenchées et/ou soutenues



### connectivité

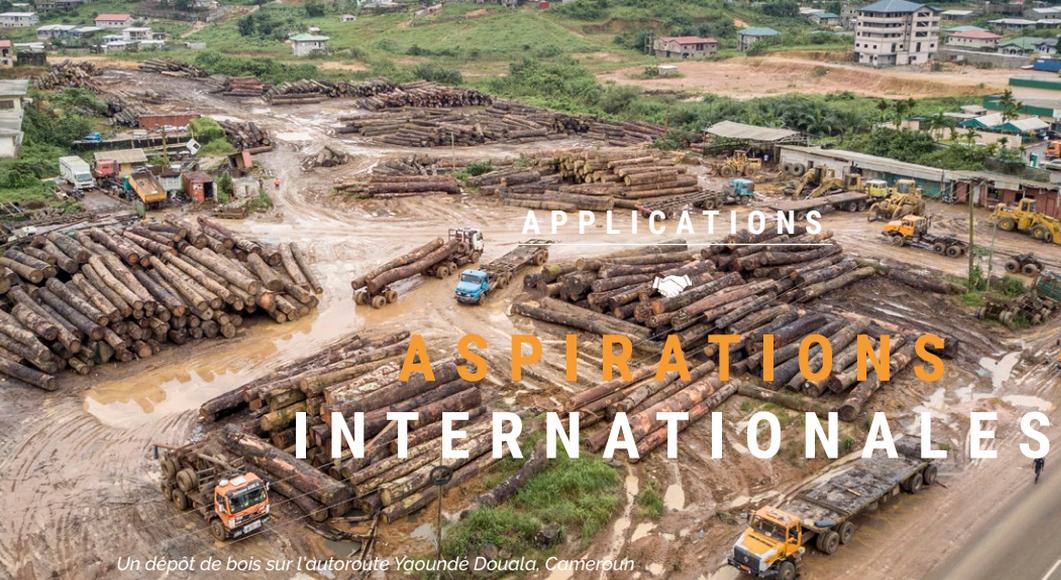
plus de 1,100 messages liés à l'application des lois ont circulé

## LE SITE INTERNET AFRICA-TWIX

AFRICA-TWIX a été développé suite au succès d'une plateforme similaire opérationnelle en Europe. Outre une liste de diffusion, la plateforme EU-TWIX inclut une base de données, permettant aux responsables d'envoyer leurs données sur les saisies d'espèces sauvages, pour accès et analyse par leurs collègues.

AFRICA-TWIX inclut également l'accès à un site Internet dédié, dont l'objectif est d'inclure les délits nationaux en rapport avec la CITES, et d'offrir des outils et des informations pour soutenir les efforts d'application des lois. Les responsables pourront bientôt avoir accès à ces informations, à des ressources liées à l'application des lois, à des documents de formation et à des inventaires, qui resteront à chaque fois la propriété de l'agence d'application des lois concernée.

Nous espérons prochainement intégrer dans AFRICA-TWIX un renforcement des capacités incluant un soutien dans l'identification des espèces sauvages et leurs dérivés, afin d'aider les enquêtes sur la criminalité liée aux espèces sauvages.



## SOUTENIR L'APPLICATION DES LOIS PAR LA COLLABORATION



Ces dernières années, de nombreux engagements internationaux ont été pris entre nations africaines concernant la conservation des espèces sauvages et la mise en place d'un commerce durable de faune et de flore sauvages. AFRICA-TWIX est en partie une réponse à ces recommandations et déclarations régionales et internationales, et un effort pour encourager les signataires à respecter leurs obligations et leurs réalisations

### Les déclarations que l'AFRICA-TWIX soutient incluent:

- ✓ **Mars 2013:** Déclaration sur la lutte contre le braconnage en Afrique centrale des ministres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale à Yaoundé
- ✓ **Février 2014:** Déclaration de la Conférence de Londres sur le commerce illégal d'espèces sauvages
- ✓ **Novembre 2014:** Déclaration d'Arusha
- ✓ **Mars 2015:** Déclaration de Kasane sur le commerce illégal d'espèces sauvages
- ✓ **Mai 2015:** Stratégie de lutte contre l'exploitation illégale et le commerce illégal de faune et de flore sauvages en Afrique, menée par la Commission de l'Union Africaine
- ✓ **2012-2017:** COMIFAC, Plan d'action pour le renforcement de l'application des législations nationales sur la faune sauvage (PAPECALF)
- ✓ **2019 – 2021:** Plan d'action de Pékin du Forum sur la Coopération Sino-Africaine (FOCAC)

## ÉTENDRE NOTRE PORTÉE

L'approche TWIX a démontré sa grande capacité à déclencher et/ou soutenir des actions d'application des lois liées aux espèces sauvages tangibles, impactantes et positives. Les pays de la Communauté de développement d'Afrique australe (CDA) ont officiellement exprimé leur intérêt en organisant un atelier CDA-TWIX en novembre 2016, au cours duquel dix pays de la CDA se sont engagés à mettre en œuvre des activités TWIX dans un futur proche. Par ailleurs, des discussions sur des activités TWIX en Afrique orientale sont en cours.

Ecorce d'arbre dénudée au



Eléphant africain, *Loxodonta africana* © Richard Barrett / WWF-RU



Mont Cameroun au coucher du soleil ▲

AFRICA-TWIX permettra aux utilisateurs de:

- ✓ Recueillir et analyser les informations sur les saisies + les tendances du commerce illégal
- ✓ Trouver les centres de sauvetage pour relocaliser les spécimens vivants
- ✓ Accéder au matériel de formation et aux guides portant sur l'identification des espèces sauvages
- ✓ Consulter les législations et réglementations pertinentes
- ✓ Trouver des liens vers d'autres sites Internet liés au commerce d'espèces sauvages
- ✓ Accéder aux messages archivés de la liste de diffusion



**AFRICA-TWIX illustre le proverbe africain, qui dit que si vous voulez aller vite, mieux vaut être seul, mais si vous voulez aller loin, mieux vaut être ensemble**

*John Kabange Mukubu, Douanes de RDC*

## CAMEROUN

### 4 TONNES D'ÉCAILLES DE PANGOLINS

Une saisie de 4 tonnes d'écailles de pangolin à Hong Kong a déclenché une enquête conjointe entre les responsables de l'application des lois et de gestion CITES au Cameroun et à Hong Kong. Les responsables des douanes au Cameroun ont obtenu les coordonnées des autorités concernées à Hong Kong grâce à AFRICA-TWIX, ce qui a permis une enquête collaborative dans cette affaire de trafic international.

## NIGÉRIA

### 7,3 TONNES D'ÉCAILLES DE PANGOLINS

Une saisie à Hong Kong de 7,3 tonnes d'écailles de pangolins provenant du Nigéria en juillet 2016 a été possible grâce à une enquête conjointe des responsables des douanes des deux pays. AFRICA-TWIX a facilité la communication et la coopération entre les responsables concernés, garantissant une réponse rapide et efficace des autorités chargées de l'application des lois.

## GABON

### 207,7 KG D'IVOIRE

Lorsque 41 pièces de défenses d'ivoire marquées, pour un poids de 207,7 kg, ont été saisies au Cameroun alors qu'elles étaient en route vers le Nigéria, le partage d'informations en temps réel entre responsables sur AFRICA-TWIX a permis l'arrestation de 42 suspects originaires de quatre pays (Nigéria, Togo, Cameroun et Gabon). Les accusés ont été présentés devant la justice, et l'enquête sur un réseau plus vaste est toujours en cours par les autorités chargées de l'application des lois au Cameroun et au Gabon.



# POURSUITES ET ENQUÊTES

---

## CAMEROUN

**12 DÉFENSES D'ÉLÉPHANTS**  
**200 KG D'ÉCAILLES DE PANGOLINS**

Un important trafiquant international originaire du Nigéria a été arrêté à Bertoua, Cameroun, avec 12 défenses en ivoire et 200 kg d'écailles de pangolin géant. Son activité criminelle allait de l'achat de produits illégaux dérivés d'espèces sauvages auprès de braconniers du Congo et du Gabon à la vente à des commerçants illégaux d'origine chinoise et nigériane à Yaoundé et Douala, Cameroun. Les informations connues sur ses comparses ont été partagées avec les membres INTERPOL du réseau AFRICA-TWIX pour une enquête approfondie.

## CONGO

**28 DÉFENSES D'ÉLÉPHANTS**

Sept personnes travaillant dans les services de fret locaux et les douanes, suspectées de se livrer au trafic d'espèces sauvages, ont été arrêtées grâce à une collaboration et à un partage d'informations par le biais d'AFRICA-TWIX, faisant suite à une saisie de 28 défenses d'éléphant à Bangkok fin 2017. Les enquêtes collaboratives entre INTERPOL et les autorités congolaises ont été facilitées par les informations présentes sur AFRICA-TWIX. Les poursuites sont en cours.

Cette publication a été financée par le Partenariat contre le braconnage et le commerce illégal d'espèces sauvages (ivoire et corne de rhinocéros) en Afrique et en Asie, mis en œuvre par l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), au nom du ministère fédéral allemand pour la Coopération économique et le développement (BMZ) et le ministère fédéral allemand pour l'Environnement, la conservation de la nature et la sûreté nucléaire (BMU).

Hébergé par la COMIFAC, AFRICA-TWIX a été développé grâce à une collaboration entre COMIFAC et TRAFFIC, et est géré par TRAFFIC au nom des organes membres des gouvernements de l'aire de répartition et à leur demande. Outre le soutien financier du gouvernement allemand, AFRICA-TWIX a reçu un financement de WWF-France, du Service de la pêche et de la vie sauvage des Etats-Unis (USFWS), et de l'organe de gestion CITES en Belgique.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :  
Responsable de projet AFRICA-TWIX,  
TRAFFIC chez Bureau régional de l'UICN pour l'Afrique centrale,  
P.O. Box : 5506 Yaoundé,  
Cameroun

[contact@africa-twix.org](mailto:contact@africa-twix.org)

Conception graphique: Marcus Cornthwaite  
[marcus.cornthwaite@traffic.org](mailto:marcus.cornthwaite@traffic.org)

Toutes les photos © A. Walmsley / TRAFFIC sauf mention contraire

**TRAFFIC**  
the wildlife trade monitoring network



Implemented by **giz** Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

